

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ZAESSINGUE
SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2019

Sur invitation du Maire Roger ZINNIGER en date du 25 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni le 1^{er} avril 2019 à 19 H 30 à la mairie de Zaessingue.

Présents : Roger ZINNIGER, Daniel RUNSER, Jean-Marc FREY, Pascal NAAS, Philippe NAAS, Béatrice PINA, André FREY, Laurence GUERRA Thierry KIEN.

Absent excusé : /

Ordre du jour :

- 1 - Adoption du compte-rendu de la séance du 21 janvier 2019
- 2 - Comptes financiers 2018 : compte administratif et compte de gestion
- 3 - Affectation du résultat
- 4 - Fixation du taux des taxes locales
- 5 - Dépenses à prévoir au compte budgétaire « Fêtes et cérémonies »
- 6 - Budget primitif 2019
- 7 - Chasse : nouveau partenaire
- 8 - Divers
 - Opération Haut-Rhin Propre du 04.04.19
 - Tableau de présence pour les élections européennes du 26.05.19
 - Journée citoyenne 2019
 - Fibre
 - Maison communale

**POINT 1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 21 JANVIER 2019**

Le procès-verbal a été transmis aux Conseillers. Il est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

M. Béatrice PINA est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

POINT 2 - COMPTES FINANCIERS 2018**2.1 COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Le Maire présente le compte administratif 2018 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 303 405,48 €

Recettes : 345 333,09 €

Soit un excédent de : 41 927,61 €

Section d'investissement

Dépenses : 44 699,20 € (*dont un déficit reporté de 2017 : 10 121,84 €*)

Recettes : 48 643,05 €

Soit un excédent : 3 943,85 €

Résultat d'exécution du budget : 41 927,61 + 3 943,85 = 45 871,46 €

Le Maire ayant quitté la salle et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de M. Daniel RUNSER, 1er Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2018.

2.2 COMPTE DE GESTION 2018

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par le Trésorier de Saint-Louis et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte de gestion du trésorier de l'exercice 2018.

POINT 3 - AFFECTATION DU RESULTAT

Le compte administratif 2018 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement : excédent de 41 927,61 € Investissement : excédent de 3 943,85 €

Pour l'affectation du résultat, il faut tenir compte des restes à réaliser d'investissement (RAR), en dépenses et en recettes. En 2019, il n'y a pas de restes à réaliser.

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

- Virement de l'excédent d'investissement au compte 002 (I/R) : 3 943, 85 €
- Virement de 371,46 € de l'excédent de fonctionnement (41 927,61 €) au compte 002 (F/R)
- Virement de 41 556,15 € de l'excédent de fonctionnement (41 927,61 €) au compte 1068 (I/R)

POINT 4 - FIXATION DU TAUX DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir en 2019 les taux d'imposition des taxes locales de 2018, fixés comme suit :

Taxe d'habitation	18,47 %	produit	86 310 €	(base : 467 300)
Foncier bâti	16,10 %	produit	46 175 €	(base : 286 800)
Foncier non bâti	64,69 %	produit	17 984 €	(base : 27 800)

		Total	150 469 €	

POINT 5 - DEPENSES PREVUES AU COMPTE BUDGETAIRE

« FETES et CEREMONIES »

Le Conseil Municipal doit fixer annuellement les dépenses à prévoir au compte budgétaire « fêtes et cérémonies » et lister les dépenses qui y sont prévues.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal liste les dépenses à prévoir au compte 6232 et fixe le montant alloué à chaque dépense prévue :

- Repas des Aînés : 3 500 €
- Cérémonie de l'armistice : 1 000 €
- Grands anniversaires : 600 €
- Journée citoyenne : 900 €

soit 6 000 € à prévoir dans le budget 2019, compte 6232 - fêtes et cérémonies.

POINT 6 - BUDGET PRIMITIF 2019

Le Maire présente la proposition du budget primitif 2019, qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 352 071,46 €

Recettes : 352 071,46 € dont un excédent antérieur reporté de 371,46 €

Section d'investissement

Dépenses : 68 500 €

Recettes : 68 500 € dont un excédent antérieur reporté de 3 943, 85 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Budget Primitif pour l'année 2019.

POINT 7 - CHASSE : NOUVEAU PARTENAIRE

Le Maire présente au Conseil Municipal le dossier du nouveau partenaire de chasse que le locataire de la chasse communale M. Jean-Marc FEREC souhaite s'adjoindre sur le lot.

Il s'agit de M. Frédéric GOEPFERT, né le 26.02.1973 à Mulhouse (68), domicilié à Jettingen (68) 18 rue des Vignes.

La commission communale consultative de la chasse, réunie le 25 mars 2019 à 19 h, a émis un avis favorable pour l'agrément de ce permissionnaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte d'agréer ce permissionnaire, étant précisé qu'il remplit les conditions et les garanties requises nécessaires.

POINT 8 - DIVERS**8.1 - Opération Haut-Rhin Propre 2019**

Les élus décident de renouveler l'opération « Haut-Rhin Propre » cette année.

Rendez-vous est donné à toutes les bonnes volontés le jeudi 4 avril 2019 à 18 h devant la caserne des pompiers (2 rue de l'église).

8.2 - Tableau de présence pour les élections européennes du 26 mai 2019

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 entre 8 H et 18 H.
Les conseillers municipaux siégeront en mairie par rotation de 2 h 30, accompagnés de jeunes majeurs nouvellement inscrits sur les listes électorales.

8.3 - Journée citoyenne 2019

Par délibération du 26.01.2019, le Conseil Municipal a décidé d'organiser la journée citoyenne 2019 le 15 juin. Le Maire propose d'organiser une réunion d'information destinée à la population, pour permettre de lister le nombre de participants désireux de s'investir une demi-journée pour le bien de la commune, de prévoir les travaux, commander le matériel nécessaire.....Après en avoir discuté, le Conseil Municipal charge le Maire d'organiser cette réunion en mairie le 20 mai 2019 à 19 H 30.

8.4 - Fibre

Le Maire informe les conseillers que le service technique devra élaguer quelques arbres dans la rue de Franken et le chemin du réservoir. Ceci facilitera l'arrivée de la fibre pour les riverains concernés.

8.5 - Maison communale

Le Maire informe les conseillers que la hauteur sous plafond du couloir menant à la salle d'eau de la maison communale a été relevée. Le Maire est intervenu personnellement, accompagné des agents communaux.

Séance levée à 21 h 45

Le Maire :
Roger ZINNIGER

Tableau des signatures
pour l'approbation du compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de ZAESSINGUE - Séance du 1er avril 2019

Ordre du jour :

- 1 - Adoption du compte-rendu de la séance du 21 janvier 2019
- 2 - Comptes financiers 2018 : compte administratif et compte de gestion
- 3 - Affectation du résultat
- 4 - Fixation du taux des taxes locales
- 5 - Dépenses à prévoir au compte budgétaire « Fêtes et cérémonies »
- 6 - Budget primitif 2019
- 7 - Chasse : nouveau partenaire
- 8 - Divers
 - Opération Haut-Rhin Propre du 04.04.19
 - Tableau de présence pour les élections européennes du 26.05.19
 - Journée citoyenne 2019
 - Fibre
 - Maison communale

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
Roger ZINNIGER	Maire		
Daniel RUNSER	1 ^{er} Adjoint		
Jean-Marc FREY	2 ^{ème} Adjoint		
Pascal NAAS	3 ^{ème} Adjoint		
Philippe NAAS	Conseiller		
Béatrice PINA	Conseillère		
André FREY	Conseiller		
Thierry KIEN	Conseiller		
Laurence GUERRA	Conseillère		
<i>Jean-Charles LIBIS</i>	<i>Conseiller</i>	<i>Démission en date du 16/11/2015</i>	
<i>Francis SCHULLER</i>	<i>1er Adjoint</i>	<i>Décédé le 01/01/2016</i>	